

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	:	Sulfate de zinc monohydraté en poudre d'engrais
Formule Chimique	:	ZnSO ₄ . H ₂ O
Usage du produit	:	Pour les engrais.
Usage pas conseillé	:	Pas pour le consommation humain ou animale
Distribuer par	:	Pestell Minerals & Ingredients 141 Hamilton Rd, New Hamburg Ontario CANADA N3A 2H1
Email	:	qa@pestell.com
Téléphone	:	+1 519-662-2877
Numéro d'Appel d'Urgence	:	+1 613-996-6666 (CANUTEC)
(Pour le fournisseur et le fabricant)	:	1-703-527-3887 CHEMTREC (US)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Reins, pancréas, Foie, Poumons

Classification SIMDUT

D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques Produit irritant important pour les yeux

Classification SGH

Lésions oculaires graves (Catégorie 4)
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement	DANGER
Mention de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection pour visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets

agrée.

HMIS Classification

Danger pour la santé: 2
Danger chronique pour la santé: *
Inflammabilité: 0
Dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Peau Nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation du peau.
Yeux Provoque une irritation des yeux.
Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule : ZnSo4. H2O

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Water			
7732-18-5	231-791-2	-	67.7 %
Zinc sulphate			
7733-02-0	231-793-3	030-006-00-9	32.2 %

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner du zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors du zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Les effets plus importantes de santé, aigus et différés

La poussière et la fumée d'oxyde de zinc peut causer un irritation respiratoire. Le contact dermale prolongée peut produire une dermatite grave appelée un pox d'oxyde. L'exposition grand à la poussière ou la fumée peut causer un gout métallique, le toux, le soif, le fatigué, le nausée, la faiblesse, les douleurs musculaires, la fièvre et les frissons. La surexposition grave peut donner une bronchite ou une pneumonie avec une teinte bleuâtre sur la peau. Les propriétés chimique, phisique et toxologique n'ont pas fait l'objet d'une enquête approfondie. Voir un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Non-inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, du mousse résistant à l'alcool, du poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de soufre, zinc/oxydes de zinc,

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

donnée non disponible

Donnée d'explosivité sensibilité à une décharge statique

donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré--ce produit est hygroscopique.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction du concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	poudre
Couleur	beige

Données de sécurité

pH	4 - 7
Point de fusion/point de congélation	680 C (1360 F)
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	non applicable
Température d'inflammation	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité	3.28 g/cm ³ (anhydre)
Hydrosolubilité	soluble en eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les oxydants. Le polymérisation de ce produit n'est pas attendu.

Conditions à éviter

Éviter les conditions d'humidité élevées, les conditions chauffé, les décharges statique, et la lumière direct du soleil.

Matières à éviter

Éviter les Oxydants forts et les agents réductueuse forts, les peroxydes d'hydrogène.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de soufre, zinc/oxydes de zinc, Autres produits de décomposition - donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 (orale, rat) = 574 to 2949 mg/kg

Inhalation CL50

donnée non disponible

Dermale DL50

LD50 (dermal,rat): > 2000 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut causer l'irritation doux pour le peaux par le contact à durée court. L'exposition prolongée peut causer une dermatite grave. Voir les **signes et symptômes d'une exposition** en dessous pour les détails.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Un solution plus qu'une par cent (1%) peut causer des irritations graves pour les yeux. Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas de décomposition thermique, l'inhalation des fumées d'oxyde de zinc peut causer la fièvre des métaux après trois-à-dix heures d'exposition grand. Les effets peut inclure immédiatement le sèche de gorge, le serrement de poitrine, le toux, et les maux à têtes; ce qui peut évoluer vers les effets pseudo-grippaux comme la fièvre, les douleurs musculaires, le malaise et transpiration, le vision floue, et le nausée et les vomissement. Ces symptômes est temporaire, et devraient disparaître sans traitement médical de 48 heures.

Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Tératogénicité

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.

Signes et Symptomes d'exposition

La fumée d'oxyde de zinc peut faire des irritations respiratoires. L'expositions prolongée peut causer une dermatite grave comme un pox. L'exposition a la poussière ou fumée de zinc peut donner un gout mettalique, le soif élevée, , le toux, le fatigué, la faiblesse, les douleurs musculaires, et la nausée avec les frissons. La surexposition grave peut donner une bronchite ou une pneumonie avec une teinte bleuâtre sur la peau.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

L'exposition chronique

Peut causer les effets à durée longue pour la système respiratoire, la système gastrique, et la système circulatoire. Donnée non disponible.

Effets synergiques

donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Fathead minnow 96hr LC50: 780 ug/L (0.780 mg/L) (ph=6-6.5), • 330 gg/L (0.330 mg/L) (ph=7-7.5); 500 gg/L (0.5 mg/L) (ph=8-8.5) (anhydrous) (echa05)
Aquatique aigu Cat 1

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG UN3077

SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (Sulfate de zinc monohydraté),

Classe 9, groupe d'emballage III

Polluant Marin

Information supplémentaire:

Les polluants marins sont exemptés du classification s'ils sont transportés uniquement par route ou par chemin de fer, comme indiqué à la section

1.45.1 des lois sur le transport des marchandises dangereuses.

La documentation doit toujours correspondre aux classifications sur l'emballage

IMDG UN3077

SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (Sulfate de zinc monohydraté),

Classe 9, groupe d'emballage III

Polluant Marin

OACI / IATA UN3077

SUBSTANCE SOLIDE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, N.O.S. (Sulfate de zinc monohydraté)

Classe 9, groupe d'emballage III

Polluant Marin

49 CFR / DOT UN3077

SUBSTANCE SOLIDE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, N.O.S. (Sulfate de zinc monohydraté)

SOLID, N.O.S. (Sulfate de zinc monohydraté)

Classe 9, groupe d'emballage III

Polluant Marin

-Non réglementé, sauf - RQ (quantité à déclarer)> 454 kg (1000.9 lb)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

D2B

Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Produit irritant important pour les yeux

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

L'information ci-dessus est censée être exacte et représente la meilleure information actuellement disponible pour nous. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, à l'égard de ces informations, et nous supposons aucune responsabilité découlant de son utilisation. Les utilisateurs devraient effectuer leurs propres enquêtes pour déterminer l'adéquation de l'information à leurs fins particulières. En aucun cas, Pestell Minerals & Ingredients Inc. ne pourra être tenu pour responsable des réclamations, des pertes ou des dommages de tiers ou des bénéfices exclusifs ou des dommages spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs ou exemplaires, quelle qu'en soit la source, même si Pestell Minerals & Ingredients Inc a été informé de la possibilité de tels dommages.

Date de Version: March 04, 2019

Version: 1.2